

CONTEXTE

Provence Tourisme est l'agence de développement touristique départementale (Association loi 1901).

Missionné par le Département, Provence Tourisme agit en faveur de la coordination des acteurs et de l'attractivité du territoire. En partenariat étroit avec les institutions et les professionnels locaux, il conduit la stratégie en faveur du département. A un niveau plus large, il assure la promotion de la destination.

(Cf. <https://www.myprovence.pro>)

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent marché a pour objet l'accompagnement de Provence Tourisme dans la mise en conformité Accessibilité Numérique du média myprovence.fr.

Ce marché couvre les prestations d'audit et de recommandations pour la mise en accessibilité numérique.

Ce marché est forfaitaire. La date prévisionnelle de début des prestations est estimée au 15 Février 2024.

Dans le présent CCTP, l'attributaire est désigné sous l'appellation « Le Titulaire ».

ARTICLE 2 – CONTEXTE & PERIMETRE

CONTEXTE

L'Expérience Provence

« C'est la promesse de montrer la Provence de nos rêves, celle dont on aimerait que le voyageur se souvienne en la quittant : la géographie, les sites spectaculaires, les contrastes nature/urbanité, le littoral, les 3 identités, la lumière des peintres, la montagne sacrée, le vent, la nature violente et douce à la fois, l'accent fort, le jaune, le rouge, le bleu, la simplicité comme un privilège...

C'est aussi la promesse d'une rencontre rendue possible entre un visiteur qui est là pour comprendre et aimer le territoire et un hôte qui est dans une démarche de générosité, d'envie de donner, de partager les codes, les bons plans, d'éclairer les secrets du territoire... » (<https://www.myprovence.pro/labo-de-provence/l-experience-provence>)

Cette promesse est mise en œuvre dans toutes les actions développées par Provence Tourisme et d'une manière spécifique sur son Média myprovence.fr.

Ainsi soucieux de rendre accessible à tous la richesse de la Provence. Provence Tourisme souhaite dans les prochains mois s'engager dans l'optimisation du niveau d'accessibilité (RGAA) du média Myprovence.fr.

ARTICLE 3 – LES BESOINS

Provence Tourisme souhaite évaluer, au regard du référentiel RGAA 4, le niveau d'accessibilité du média myprovence.fr.

Dans ce cadre, Provence Tourisme souhaite réaliser un audit de conformité.

Cet audit doit permettre de

- Définir en détail le niveau d'accessibilité actuel ;
- Répondre aux obligations légales concernant la publication de la déclaration d'accessibilité ;
- Fournir un rapport qui relève les non-conformités et émet des recommandations de corrections documentées afin que l'accessibilité constaté puisse s'améliorer.

Ainsi, il comprendra à minima :

- Analyse des différents critères d'accessibilité des pages (les points non conformes, conformes ...) ;
- Calcul du pourcentage de conformité au RGAA (dans sa version en vigueur au jour de l'audit) selon la grille de calcul fournie par l'État ; (et dans la mesure du possible avec indications complémentaires dans la version révisée à venir)
- Les alternatives possibles et les indications de priorisation. En fonction des critères suivants : Estimation financière, Rapidité & facilité de mise en œuvre. (Définir les priorités des actions à mener afin de corriger efficacement la navigation sur le média) ;
- Une estimation financière globale pour atteindre les différents niveaux d'accessibilité.
- Une base de schéma pluriannuel de mise en accessibilité et plus spécifiquement avec recommandation de programmation des actions correctives.

Cette analyse opérationnelle devrait permettre à l'agence en charge de la TMA du média myprovence.fr de corriger les non-conformités constatées grâce à des solutions concrètes,

En outre, le titulaire produira :

- Une note de synthèse globale permettant aux non-techniciens de comprendre le niveau d'accessibilité général et les impacts utilisateurs ;
- La page « Accessibilité » contenant la déclaration d'accessibilité à afficher obligatoirement sur le média.

ARTICLE 4 – LIVRABLES & CRITERES DE SELECTION

Livrables :

- Audit de conformité
- Note de synthèse globale
- Page accessibilité

Le titulaire devra spécifier dans son offre le périmètre des pages auditées* & le planning d'intervention et les profils engagés sur cette mission.

*A minima l'audit devra auditer les pages des différents formats (home, page section, Format d'articles, Hub Poi (section guides), pages de valorisation des projets : Ex envie de balade)

Critères de sélection

- | | |
|-------------------------------------|------|
| - Méthodologie | 20 % |
| - Profil du titulaire & Expériences | 30 % |
| - Prix | 50 % |

Renseignements

Pour obtenir tous les renseignements fonctionnels complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la consultation, le titulaire devra s'adresser à : Gilles ROLLAND / grolland@myprovence.fr.

Pour obtenir tous les renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la consultation, le titulaire devra s'adresser à : Muriel DESPRES / mdespres@myprovence.fr.